

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en composant le numéro sans frais 1-877-216-4979, en écrivant à l'adresse 255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1, ou en visitant notre site Web à www.counselportfolios.ca ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Gestion de placements Canada Vie limitée à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 8 novembre 2024

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds d'épargne à intérêt élevé Counsel (le « Fonds ») au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2024 (la « période »). Si le Fonds a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Au cours de la période, « le gestionnaire » désigne Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel »), une filiale de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Le 1^{er} octobre 2024, Counsel a fusionné avec Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV »), après quoi la société issue de la fusion, GPCV, a continué à agir à titre de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une société affiliée au gestionnaire et à Canada Vie, pour les services d'administration. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Le rendement de toutes les séries au cours de la période actuelle et des périodes précédentes est présenté à la rubrique *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement varie d'une série à l'autre, principalement parce que les frais et les charges diffèrent entre les séries ou que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par chaque série. La comparaison suivante avec des indices de marché vise à aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble des marchés. Toutefois, le mandat du Fonds peut être différent de celui des indices indiqués.

Au cours de la période, les titres de la série A du Fonds ont dégagé un rendement de 2,3 % (après déduction des frais et charges payés par la série), comparativement à un rendement de 2,4 % pour l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada. Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Au 30 septembre 2024, le taux de rendement courant s'établissait à 4,11 % pour les titres des séries A et C, à 4,21 % pour les titres de série F, à 4,33 % pour les titres de série I, à 4,34 % pour les titres de série S et à 4,32 % pour les titres de série Patrimoine privé du Fonds. Le taux de rendement pour les bons du Trésor à 30 jours est passé de 4,97 % à 4,13 % au cours de la période.

Compte tenu de la faiblesse des données économiques et de la diminution des pressions inflationnistes, la Banque du Canada a réduit son taux directeur à trois reprises au cours de la période, le faisant passer de 5,00 % à 4,25 %. Par conséquent, les taux de rendement des titres à court terme, y compris les taux des bons du Trésor, des acceptations bancaires et des billets à court terme, ont diminué.

Le Fonds a affiché un rendement comparable à celui de l'indice. Les placements du Fonds dans des comptes d'épargne à intérêt élevé ont inscrit des rendements légèrement inférieurs à ceux de l'indice en raison des liquidités détenues par le Fonds pendant la période d'investissement des sommes souscrites par les investisseurs.

En septembre 2024, le Fonds a ajouté un compte d'épargne à intérêt élevé auprès de la Banque Nationale, lequel a servi à diversifier les placements du Fonds.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du Fonds a augmenté de 8,7 % pour s'établir à 425,0 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 9,3 millions de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une augmentation de 24,7 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de titres (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé pour chacune des séries au cours de la période close le 30 septembre 2024 a été essentiellement semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

Événements récents

Le 23 octobre 2024, la Banque du Canada a réduit son taux directeur d'un autre 50 points de base pour l'établir à 3,75 %, ce qui a pour effet de réduire le taux de rendement futur du Fonds. De l'avis du gestionnaire, le rythme de la poursuite de la détérioration de l'économie déterminera la fréquence et l'ampleur des baisses futures.

Le 1^{er} octobre 2024, le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur du Fonds, Counsel, a fusionné avec GPCV, après quoi la société issue de la fusion, nommée GPCV, a continué d'agir à titre de gestionnaire, fiduciaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur du Fonds.

Le 29 octobre 2024, le Fonds a été renommé Fonds d'épargne à intérêt élevé Counsel.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du Fonds pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement, à l'analyse des placements, à la formulation de recommandations, à la prise de décisions de placement, à l'achat et à la vente du portefeuille de placement et à la prestation d'autres services. Le gestionnaire a également utilisé les frais de gestion pour financer les commissions de suivi et d'autres formes de rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») versées aux courtiers inscrits dont les clients investissent dans le Fonds.

Les courtiers affiliés au gestionnaire nommés ci-après peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution du gestionnaire au même titre que les courtiers inscrits non reliés : IPC Valeurs mobilières, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., IPC Gestion du patrimoine, Services financiers Groupe Investors Inc. et Services d'investissement Quadrus Ltée.

Le gestionnaire a utilisé environ 41 % du total des frais de gestion reçus de tous les Fonds Counsel pour financer les versements liés à la distribution remis aux courtiers inscrits. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient 39 % des frais de gestion payés. Il s'agit du pourcentage moyen des frais de gestion payés par toutes les séries. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série.

FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration au gestionnaire aux taux annuels spécifiés à la rubrique *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits en détail dans le prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, le gestionnaire paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

Services de transactions en portefeuille

IPC Gestion du patrimoine, une société affiliée au gestionnaire, fournit des services de transactions en portefeuille au Fonds quand il investit dans des fonds d'épargne à intérêt élevé. Le Fonds ne verse aucune commission de courtage et aucuns frais sur ces transactions.

Autres transactions entre parties liées

Des polices de fonds distincts émises par Canada Vie peuvent investir dans le Fonds, en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 30 septembre 2024, ces fonds distincts détenaient 12,2 % de la valeur liquidative du Fonds. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction de la valeur liquidative par titre chaque jour de transaction.

Au 30 septembre 2024, le gestionnaire détenait une participation de 2,6 millions de dollars dans le Fonds, soit 0,6 % de la valeur liquidative de celui-ci.

Le Fonds ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Counsel à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

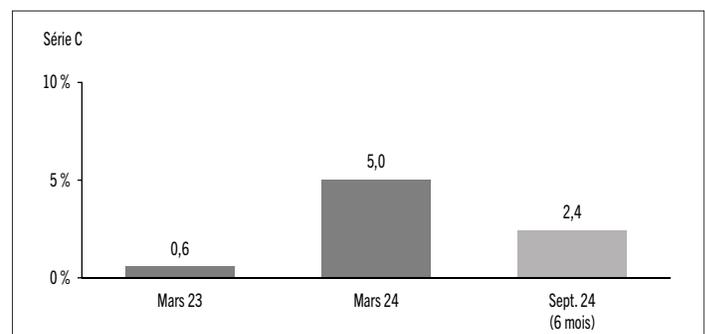
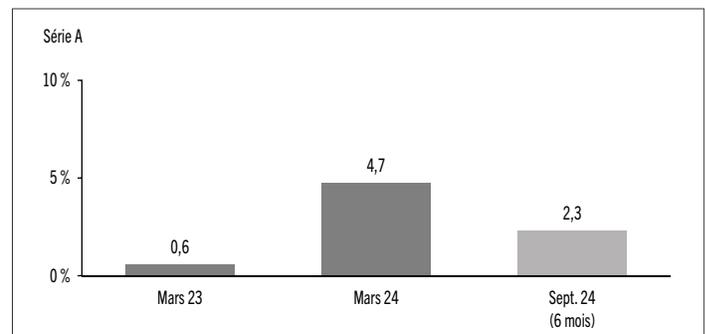
Rendement passé

L'information sur le rendement du Fonds suppose que toutes les distributions faites par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des titres additionnels des séries applicables du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, frais de rachat, frais de distribution, autres frais accessoires ou impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

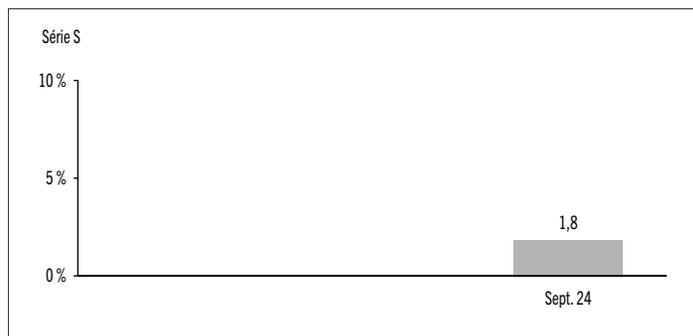
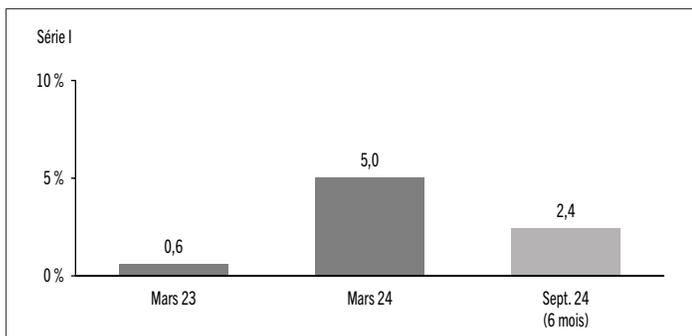
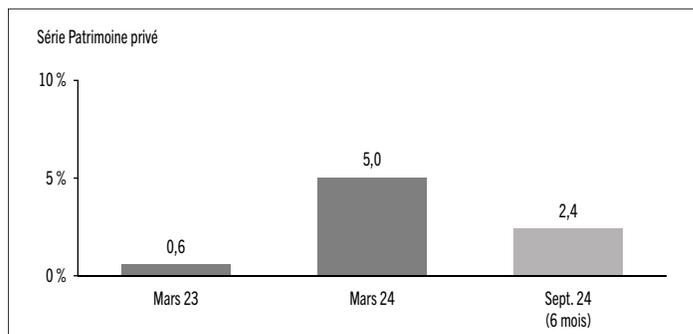
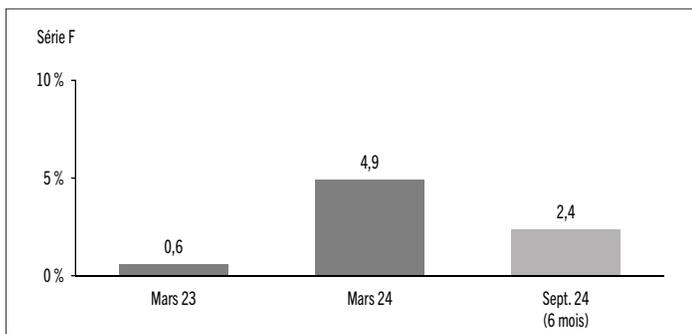
Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série du Fonds pour chacune des périodes comptables indiquées. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement ou de rétablissement de la série, selon le cas. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.



FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024



FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Compte d'épargne à intérêt élevé	100,1
Fonds du marché monétaire	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,3)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	100,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,3)

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Compte d'épargne à intérêt élevé de la Banque Équitable	49,9
Compte d'épargne-placement de la BNE	35,1
Compte d'épargne à intérêt élevé IPC de la Banque Nationale	15,1
Marché monétaire Counsel, série O	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	
	100,3

Le Fonds ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2024 en raison des opérations de portefeuille continues du Fonds. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du Fonds, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

ACTIF NET PAR TITRE (\$)¹

	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série A			
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,01	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,24	0,49	0,07
Total des charges	(0,01)	(0,03)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	0,01	–
Profits (pertes) latent(e)s	–	–	–
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,23	0,47	0,07
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,23)	(0,46)	(0,04)
Des dividendes canadiens	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,02)	–
Distributions annuelles totales³	(0,23)	(0,48)	(0,04)
Actif net à la fin de la période	10,00	10,00	10,01
Série C			
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,01	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,24	0,36	0,10
Total des charges	(0,01)	(0,02)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,05	0,14	(0,07)
Profits (pertes) latent(e)s	–	–	–
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,28	0,48	0,03
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,24)	(0,48)	(0,05)
Des dividendes canadiens	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,03)	–
Distributions annuelles totales³	(0,24)	(0,51)	(0,05)
Actif net à la fin de la période	10,00	10,00	10,01

	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série F			
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,01	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,24	0,53	0,07
Total des charges	(0,01)	(0,02)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	(0,03)	–
Profits (pertes) latent(e)s	–	–	–
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,23	0,48	0,07
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,23)	(0,47)	(0,04)
Des dividendes canadiens	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,02)	–
Distributions annuelles totales³	(0,23)	(0,49)	(0,04)
Actif net à la fin de la période	10,00	10,00	10,01
Série I			
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,01	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,24	0,53	0,14
Total des charges	–	(0,01)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	(0,03)	(0,08)
Profits (pertes) latent(e)s	–	–	–
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,24	0,49	0,06
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,24)	(0,49)	(0,05)
Des dividendes canadiens	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,02)	–
Distributions annuelles totales³	(0,24)	(0,51)	(0,05)
Actif net à la fin de la période	10,00	10,00	10,01

1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par titre calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période comptable.

3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹ (suite)

	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série Patrimoine privé			
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,01	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,25	0,43	0,05
Total des charges	–	(0,01)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,01)	0,07	0,02
Profits (pertes) latent(e)s	–	–	–
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,24	0,49	0,07
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,24)	(0,49)	(0,05)
Des dividendes canadiens	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,02)	–
Distributions annuelles totales³	(0,24)	(0,51)	(0,05)
Actif net à la fin de la période	10,00	10,00	10,01
	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série S			
Actif net, à l'ouverture	10,00	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,18	s.o.	s.o.
Total des charges	–	s.o.	s.o.
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	s.o.	s.o.
Profits (pertes) latent(e)s	–	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,18	s.o.	s.o.
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	–	s.o.	s.o.
Des dividendes canadiens	–	s.o.	s.o.
Des gains en capital	–	s.o.	s.o.
Remboursement de capital	–	s.o.	s.o.
Distributions annuelles totales³	–	s.o.	s.o.
Actif net à la fin de la période	10,00	s.o.	s.o.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série A			
Valeur liquidative totale			
(en milliers de \$)¹	219 379	216 949	48 424
Titres en circulation (en milliers)¹	21 938	21 695	4 836
Ratio des frais de gestion (%)²	0,28	0,28	0,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,28	0,28	0,28
Ratio des frais d'opérations (%)³	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,01
	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série C			
Valeur liquidative totale			
(en milliers de \$)¹	1	24	3
Titres en circulation (en milliers)¹	–	2	–
Ratio des frais de gestion (%)²	0,18	0,16	0,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,18	0,16	0,15
Ratio des frais d'opérations (%)³	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,01
	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série F			
Valeur liquidative totale			
(en milliers de \$)¹	106 183	84 756	37 240
Titres en circulation (en milliers)¹	10 618	8 476	3 719
Ratio des frais de gestion (%)²	0,17	0,17	0,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,17	0,17	0,16
Ratio des frais d'opérations (%)³	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,01

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est établie, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un Fonds investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les fonds négociés en bourse, ou « FNB »), les RFG présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.

3) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un Fonds investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les FNB), les RFO présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement.

FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (suite)

	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Série I			
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	11 992	13 221	5 216
Titres en circulation (en milliers) ¹	1 199	1 322	521
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,06	0,06	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,06	0,06	0,05
Ratio des frais d'opérations (%) ³	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,01
Série Patrimoine privé			
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	35 804	76 105	10 144
Titres en circulation (en milliers) ¹	3 580	7 611	1 013
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,06	0,06	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,06	0,06	0,05
Ratio des frais d'opérations (%) ³	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,01
Série S			
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	51 655	s.o.	s.o.
Titres en circulation (en milliers) ¹	5 165	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,06	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,06	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opérations (%) ³	–	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	s.o.	s.o.

FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ COUNSEL

(Auparavant Fonds d'épargne à intérêt élevé IPC)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion ⁵ (%)	Frais d'administration ⁵ (%)
Série A ¹	24 janvier 2023	500	0,20	0,05
Série C ^{1,4}	24 janvier 2023	500	0,10	0,05
Série F ²	24 janvier 2023	500	0,10	0,05
Série I ^{2,3,5}	24 janvier 2023	500	–	0,05
Série Patrimoine privé ⁶	24 janvier 2023	–	–	0,05
Série S ⁷	10 mai 2024	–	–	0,03

- 1) Les titres de la série A et de la série C sont les seuls qui sont assujettis à des frais d'acquisition. Les titres peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale.
- 2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par le gestionnaire dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- 3) Les frais de gestion attribuables à cette série correspondent à ceux de la série F, mais sont payables par l'investisseur directement au gestionnaire plutôt que par le Fonds, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- 4) Cette série est seulement offerte aux investisseurs ayant recours au service de rééquilibrage par le conseiller de Counsel (le « RPC de Counsel »).
- 5) Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer.
- 6) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.
- 7) Cette série est offerte à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie pour ses fonds distincts, mais peut être vendue à d'autres investisseurs comme le déterminera le gestionnaire.